

2AP BORDELAISE

EURL au capital de 300 euros
Siège Social : 12 rue Esprit des Lois
33000 BORDEAUX

890532708 R.C.S BORDEAUX

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 16 NOVEMBRE 2023

Le 16 novembre 2023 à 14 heures :

Madame Anne PARADIS propriétaire de la totalité des 300 parts sociales de 1 euro composant le capital social de la société 2AP BORDELAISE.

Associée unique et gérante de ladite société,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au changement de siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts.
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique décide de transférer le siège de la société, à compter de ce jour, à l'adresse suivante :

29, rue Roborel de Climens
33000 BORDEAUX

Et en conséquence de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

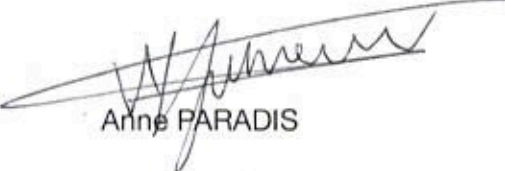
« Le siège social est fixé au 29 rue Roborel de Climens 33000 BORDEAUX ».

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.



Anne PARADIS